

L'exemplum médiéval, une forme brève ? : d'après
l'Echelle du Ciel de Jean Gobi le Jeune / Marie-Anne Polo
de Beaulieu. — Extrait de : *Revue des lettres et de
traduction*. — N° 5 (1999), pp. 321-346.

Bibliogr.

Notes au bas des pages.

I. Exempla — 500- 1500 (Moyen Age). II. Gobi, Jean, le
jeune, ...?-1350?. III. Exempla — Ouvrages avant 1800.
IV. Eglise catholique — Sermons.

PER L1037 / FL70592P

L'EXEMPLUM MÉDIÉVAL, UNE FORME BRÈVE?

(d'après l'*Echelle du Ciel* de Jean Gobi le Jeune)

Marie-Anne POLO DE BEAULIEU
école des Hautes études en Sciences Sociales
Centre de recherches historiques, Paris

Depuis les travaux menés par l'équipe interdisciplinaire réunie autour de Jacques Le Goff, Jean-Claude Schmitt et Claude Bremond¹, il n'est plus nécessaire de démontrer l'intérêt de textes longtemps méprisés par les érudits: les *exempla*. En effet, du point de vue de l'histoire de la prédication, des croyances et des pratiques religieuses, de la transmission de récits souvent très anciens, ces anecdotes exemplaires, qui ont circulé dans tous les genres de littérature médiévale, sont une mine.

L'exemplum: un récit défini comme bref

En 1982, Jacques Le Goff a donné de ces récits variés la définition devenue canonique: "L'*exemplum*, est un récit *bref* donné comme véridique et destiné à être inséré dans un discours (en général un sermon) pour convaincre un auditoire par une leçon salutaire²". L'*exemplum* rhétorique est déjà attesté dès l'Antiquité. Au Moyen Age, il connaît un grand essor dans le cadre de la prédication des Ordres Mendiants, mais également dans des ouvrages juridiques, médicaux et religieux divers. Aux XIII^e et XIV^e siècles il devient l'objet de

(1) Cl. Bremond, J. Le Goff, J.-Cl. Schmitt, *L'exemplum*, Typologie des Sources du Moyen Age Occidental, fasc. 40, Turnhout, Brepols, 1982.

(2) *Ibidem*, pp. 37-38.

compilations sous la forme de recueils d'*exempla*, explicitement liés à la prédication.. Au fil des années le corpus narratif de ces vastes ouvrages a tendance à se fermer sur lui-même, tandis que deux nouveautés s'imposent peu à peu: les recueils en langue vernaculaire et la sophistication dans la présentation et le traitement des *exempla* (ordre alphabétique des recueils et moralisation³ des récits). De plus, il a été attesté qu'à la fin du Moyen Age ces recueils sont devenus aussi des ouvrages de pieuse lecture individuelle ou collective (famille, confréries, monastères).

C'est dans ce courant que s'inscrit le recueil intitulé l'*Echelle du Ciel* du dominicain Jean Gobi⁴, prieur du couvent d'Alès, puis lecteur de celui de Saint-Maximin. Ce recueil composé vers 1327-1330 à Saint-Maximin en Provence offre pour ses 972 *exempla* quelques passages en provençal et un arrangement logique fondé sur 122 rubriques classées dans l'ordre alphabétique de Abstinence à Usure. Ces rubriques se rattachent à quatre thèmes: les statuts sociaux (enfant, femme, chevalier, avocat, etc.), les vices, les vertus et les notions de base d'un catéchisme destiné au fidèle moyen (Confession, Eucharistie, purgatoire, jugement dernier, etc.).

Une brièveté problématique

La brièveté des *exempla*, explicitement donnée comme caractéristique dans la définition de Jacques Le Goff, pose un problème. En effet, la lecture de quelques recueils suffit à démontrer que les *exempla* peuvent être parfois longuement développés.

L'*Echelle du Ciel* comporte ainsi un nombre non négligeable de contes et de résumés de romans, dont l'ampleur donne à penser qu'il ne s'agit pas d'un simples accidents de parcours dans le projet pastoral d'un Dominicain du XIV^e siècle, mais d'une composante de sa culture et de celle de son public. Citons pour exemple le résumé du *Roman*

(3) Nous appelons moralisation d'un récit, l'exégèse allégorique qui consiste à reprendre chaque élément du récit (personnage, action, objet) pour lui conférer une signification symbolique.

(4) Voir notre édition de l'*Echelle du Ciel de Jean Gobi*, Paris, éd. du CNRS, 1991.

des *Sept Sages de Rome*, que Jean Gobi inscrit dans une rubrique résolument misogyne, consacrée aux vices exclusivement féminins. Après avoir aligné une série d'*exempla* dans la veine la plus traditionnelle, Jean Gobi clôt sa rubrique par ce texte extrêmement long qui déroge à deux règles fondamentales du genre: la brièveté et la leçon (morale ou théologique) explicite.

Ajoutons que les personnages féminins semblent favoriser chez Jean Gobi l'émergence de cette culture "autre". Ainsi, la rubrique consacrée à la chasteté met-elle en scène de véritables héroïnes de romans, dont les tribulations dépassent le cadre limité de l'*exemplum* traditionnel. La rubrique sur la chasteté propose essentiellement une galerie de figures féminines plus séduisantes les unes que les autres dans leurs combats héroïques pour préserver leur chasteté. La première est la fille du comte de Poitou (n° 180)⁵ qui n'est autre qu'une des figurations de la *Manekine* rendue célèbre par le roman de Philippe de Beaumanoir au XIII^e siècle. La longueur de ce récit, les détails de ces nombreuses péripéties sont destinés à illustrer la leçon: la chasteté libère des dangers. Il faut avouer que Jean Gobi semble bien avoir cédé au plaisir de la narration et dépassé son projet initial.

Il en est de même pour les autres *exempla* de cette rubrique. La troisième leçon "La chasteté épargne l'honneur" est illustrée par une longue histoire (n° 181) proche de l'intrigue du roman de *l'Escoufle* de Jean Renard (1195-1202) et par l'histoire d'Assenech et de Joseph (n° 182). La quatrième et dernière leçon, "La chasteté console", est suivie du long récit des tribulations de Macidiana, mère de saint Clément (n° 183) et de l'histoire de l'épouse calomniée qui guérit les lépreux (n° 184)⁶. Les derniers récits de la rubrique retrouvent la taille habituelle des *exempla* et une thématique plus traditionnelle.

(5) Voir la traduction et le commentaire de cet *exemplum* qui s'apparente au conte-type 706, dans J. Berlioz, Cl. Bremond, C. Velay-Vallantin (s.d.), *Formes médiévales du conte merveilleux*, Paris, Stock/Moyen Age, 1989, p. 113-121; et Jean Maillart, *Le Roman du comte d'Anjou*, éd. Fr. Mora-Lebrun, Paris, Folio-Classiques, 1998.

(6) Ces *exempla* se rattachent à des contes-types selon la classification internationale de A. Aarne et Stith Thompson, *The types of the folktale*, Helsinki, 1961 (abrégé AT pour les contes-types et ST pour les motifs narratifs): *exemplum* n° 180: AT 706; n° 181: AT 884; n° 183: ST 2112; n° 184: AT 712.

Les autres longs récits de l'*Echelle du ciel* ont trait à des personnages romanesques tels que Virgile, Robert le Diable, Ami et Amile, l'ange et l'ermitte etc. Ajoutons que des récits brefs ont été comptabilisés dans les récits plus longs car la moralisation, que leur a juxtaposée Jean Gobi, a souvent doublé leur longueur.

Typologie des *exempla* brefs

Cependant, ces résumés de romans font figures d'exception dans un recueil qui utilise massivement des *exempla* brefs. Un relevé rapide de ces *exempla* ne comportant pas plus de 10 lignes dans notre édition, fait ressortir leur importance. Ils constituent la majorité des textes et leurs sources sont extrêmement variées. Si le compilateur a jugé possible de faire cohabiter dans un même recueil destiné à la prédication des textes développés et des *exempla* brefs, c'est que leur origine et leur usage même effaçaient sans doute cette distinction somme toute assez formelle, pour ce qui est de ce genre particulier.

En effet, dans leur genèse et leur usage les *exempla* sont à la croisée de l'oral et de l'écrit. Ils sont parfois récoltés de façon orale, dans la culture folklorique ou au sein de ce qu'il est convenu d'appeler "le folklore monastique", selon la terminologie de Brian P. MacGuire⁷. Ils sont couchés par écrit par des compilateurs, qui, faisant feu de tout bois, juxtaposent des récits issus de sources très diverses, écrites ou orales, ayant des longueurs variables. Certains récits font l'objet de manipulations destinées à les raccourcir. Le prédicateur anonyme auteur du Livre des exemples (*Liber exemplorum*) donne toutes les recettes pour rallonger ou raccourcir un récit en fonction de l'usage que l'on veut en faire⁸.

De plus, les compilateurs ne couchaient souvent par écrit que le canevas des récits les plus connus (tirés des Vies des Pères du désert,

(7) Brian P. MacGuire, "Les mentalités cisterciennes dans les recueils d'exempla du XIIe siècle", dans M.A. Polo de Beaulieu et J. Berlioz, *Les exempla médiévaux: Nouvelles perspectives*, Paris, Champion, p. 107-147.

(8) J. Berlioz, "Résumé et amplification: une fausse question? Le premier témoignage du fabliau *du prêtre qui fu mis au lardier* chez Etienne de Bourbon († 1261)", *Prisma*, 13 (1997), p. 137-145.

de Valère Maxime, de Grégoire le Grand, etc.) à charge pour le prédicateur de les développer en fonction de la thématique de son sermon. Ainsi, même les *exempla* qui nous apparaissent brefs dans les recueils, étaient conçus comme ayant une extension potentielle plus importante et une malléabilité toute fonctionnelle.

Un récit fortement structuré

La structure même de l'*exemplum* dans l'*Echelle du Ciel* correspond bien à la définition proposée par Jacques Le Goff, tout en y intégrant de nouveaux éléments. Elle est composée de quatre parties bien distinctes:

1. La leçon morale ou théologique placée en introduction
2. Le canal d'information chargé d'authentifier le récit
3. Le récit en place centrale
4. La moralisation qui est une nouveauté du XIV^e siècle

Voyons tout de suite un exemple concret de cette structure:

Exemplum n° 72, rubrique Amitié

Septièmement elle (l'amitié) met à jour la fausseté. Ainsi on raconte dans le *Traité des Dons du Saint Esprit* qu'un homme avait un élève qu'il chérissait beaucoup. Il se l'était attaché par ses leçons et ses services; cet élève dit à son maître: "Si j'étais riche je vous comblerais de bienfaits infinis". Alors, le maître pour le mettre à l'épreuve, lui fit croire, grâce à une incantation, qu'il était devenu empereur, et lui demanda d'honorer sa promesse, de nombreux bénéfices étant vacants. Mais l'élève affirmait qu'il ne le connaissait pas. Alors le maître lui dit: "Je vous ai donné tout cela et je vous l'enlèverai bientôt". Ayant annulé l'incantation, l'élève se retrouva nu.

Le maître est Dieu, l'élève est le riche, qui, affligé par la pauvreté promet et annonce qu'il fera des merveilles pour Dieu. Mais une fois qu'il a gravi les échelons de l'honneur et des richesses, il ne reconnaît ni Dieu, ni les pauvres du Christ. Alors, Dieu qui lui a tout donné, et donne toute chose, le prive finalement de tout par la mort.

La simple lecture de ce texte fait apparaître clairement cette structure de l'*exemplum*. Mais nous avons voulu aller plus loin que

cette première lecture et établir sur des critères rigoureux les caractéristiques de chaque partie ou registre de l'*exemplum*. Pour ce faire, nous nous sommes inspirés des travaux de Charles Muller sur la statistique linguistique⁹. Nous avons donc codé notre texte en lui appliquant une première grille: la distinction des 4 registres de l'*exemplum*. Puis, pour affiner notre étude du vocabulaire de chaque partie nous avons décidé de travailler sur des catégories grammaticales et sémantiques, et nous avons codé chaque mot du texte selon cette seconde grille en distinguant les mots outils, les entités théologiques, les verbes, les adjectifs, les substantifs désignant des êtres inanimés, les substantifs désignant des êtres animés, les noms de lieu, les noms de personnages historiques, les adverbes, les noms d'auteurs et les noms d'œuvres.

Ce texte précodé a été saisi puis a été soumis au logiciel de lexicométrie JEUEMO¹⁰. Celui-ci nous a fourni des index alphabétiques et hiérarchiques (par ordre de fréquence) pour l'ensemble du recueil et pour chacune des quatre parties de l'*exemplum*. C'est essentiellement à partir de ces derniers index que nous avons calculé à la main un indicateur statistique: des pourcentages (indiquant le poids de chaque type de mot dans chaque registre de l'*exemplum* de manière à décrire l'économie de chacun de ces registres).

Après ces développements techniques¹¹ que l'on voudra bien nous pardonner, voyons le poids respectif de chaque registre dans l'économie générale du recueil, avant d'aborder successivement chaque registre.

(9) Ch. Muller, *Initiation aux méthodes de la statistique linguistique*, Paris, Larousse, 1973; *Principes et méthodes de la statistique lexicale*, Paris, Hachette Université, 1977; *Langue française et linguistique quantitative*, Genève, éd. Slatkine, 1979. Pour une mise au point plus récente, voir L. Lebart et A. Salem, *Statistique textuelle*, Paris, Dunod, 1994.

(10) JEUEMO mis au point par P. Bratley et S. Lusignan à l'Université de Montréal, et mis à ma disposition au LISH (Laboratoire d'Informatique pour les Sciences de l'Homme, Paris).

(11) On trouvera le détail des formules mathématiques utilisées et l'ensemble des tableaux dans notre article «Étude statistique de la structure lexicale de l'*exemplum* médiéval (d'après la *Scala cæli* de Jean Gobi)», dans la revue *Histoire & Mesure*, I, 3/4(1986), p. 47-80.

Le poids divers de ces registres marque à la fois la structure de l'*exemplum* dans l'*Echelle du Ciel* et le vocabulaire des *exempla*. Les deux niveaux sont complémentaires et étroitement liés, mais, pour plus de clarté, nous les étudierons successivement.

Variations de la structure de l'*exemplum*

La structure de l'*exemplum* varie en fonction du “dosage” de chaque registre. Nous avons dans l'*Echelle du Ciel* toute une gamme d'*exempla* des plus complets aux plus démunis réduits à un ou deux registres.

Cependant l'ordre des parties dans l'*exemplum* correspond en général à celui donné plus haut à la suite de la définition:

- leçon
- canal d'information
- récit
- exégèse.

Or nous avons trouvé quelques *exempla* où cet ordre était modifié.

Ainsi dans les n° 609 et 929, le récit se trouve encadré par deux leçons, une au début et une autre à la fin, cependant que le n° 929 ne mentionne pas de canal d'information. Dans le n° 807, divers canaux d'information sont cités au cours d'un récit qui progresse ainsi par apports successifs. C'est le n° 852 qui présente certainement une des structures les plus curieuses, faisant suivre:

- leçon
- récit
- canal d'information
- nouveau récit.

On retrouve le même schéma dans le résumé du *Roman des Sept Sages* (n° 520) qui enchaîne ainsi quinze récits.

Au niveau global, voici comment se répartissent ces divers types de structure.

La structure de base, la plus fréquente de l'*exemplum*, est la leçon, suivie du canal d'information, puis du récit. On la retrouve dans presque

la moitié des cas. De plus, on peut constater que l'*exemplum* n'existe pratiquement pas sans récit: seulement 6 cas tout à fait exceptionnels.

Ils méritent à peine de porter le nom d'*exempla*, comme on peut le voir pour le n° 118:

n° 118: Troisièmement, il (le baptême) ouvre la Porte comme il apparaît dans les baptisés de saint Grégoire (rubrique: Baptême).

Le récit est donc le noyau irréductible de l'*exemplum*. Dans près de 10% des cas l'*exemplum* se réduit d'ailleurs au récit.

Le second élément fondamental de l'*exemplum* est contrairement à notre attente le canal d'information (et non pas la leçon). En effet, seulement 155 *exempla* sont dépourvus de cette mention (seulement 16% des *exempla*), c'est dire à quel point la nécessité d'authentifier son récit, de lui donner le poids d'une autorité est fortement ressentie par notre prédicateur. C'est peut-être également un indice de la réception de l'*exemplum* par la foule, phase cruciale de notre problématique, qui faute de documents reste souvent dans l'ombre. Si Jean Gobi a si fortement insisté sur ses sources, c'est sans doute pour inspirer confiance à ses confrères futurs utilisateurs de sa compilation, mais également aux fidèles futurs auditeurs de ces récits. On imagine à quel point la simple mention de "on lit (*legitur*)" pouvait impressionner une personne illettrée.

Le troisième maillon fondamental de la structure de l'*exemplum* est la leçon théologique ou morale que le récit est censé illustrer. On trouve 384 *exempla* dépourvus de leçon, soit 39% des cas. La leçon serait-elle donc moins valorisée que le canal d'information? Afin de répondre à cette question, revenons à l'agencement même d'une rubrique. Elle est introduite par une leçon très générale, qui est ensuite disséquée en leçons particulières dans des sortes de "sous-rubriques". Il arrive fréquemment qu'une leçon soit accolée à un premier *exemplum*, lui-même suivi d'une série d'*exempla* l'illustrant sans la répéter, ou bien en la sous-entendant par les termes: ainsi de même (*item ad idem*, 263 occurrences), de là (*unde*, 78 occurrences), en effet (*enim*, 14 occurrences), de même (*ad idem*, 5 occurrences), aussi (*etiam*, 2 occurrences); soit au total 362 termes sous-entendant la leçon, ce qui compense pratiquement son absence constatée dans 384 *exempla*.

Le second relais de cet apport didactique est l'exégèse allégorique ou moralisation.

Elle est présente dans 152 *exempla* soit 16% des cas. Elle a pour but d'éclairer et de préciser les relations entre le récit et la leçon. Pour ce faire, l'exégèse n'hésite pas à être redondante, dans une dizaine d'*exempla* elle s'insère dans une partie du récit pour l'expliquer avant de passer à la suite, qui est à nouveau disséquée plus loin. (Ce sont les *exempla* n° 100, 338, 344, 520, 620, 735, 806).

L'exégèse et la leçon agissent de conserve dans 92 *exempla*, qui représentent alors le type le plus achevé de ce que nous appellerons le contrôle de la masse narrative de l'*exemplum* par le prédicateur. Dans 49 *exempla*, l'exégèse agit seule sur ce noyau narratif. Ces proportions fort inégales nous prouvent que l'exégèse est encore une nouveauté en ce début du XIV^e siècle et que Jean Gobi a recours beaucoup plus massivement à la leçon, catégorie héritée des recueils d'*exempla* précédents.

La variété des solutions choisies par notre auteur a sans aucun doute des répercussions directes sur le vocabulaire global de l'*Echelle du Ciel*.

Poids de chaque registre dans le vocabulaire de l'*Echelle du Ciel*

Le poids de chaque registre dans le vocabulaire de l'*Echelle du Ciel* a été déterminé d'après l'analyse des index établis par registre. Leur dépouillement sur tout le corpus donne le tableau suivant:

Langues	Nombre d'occurrences	% du total des occurrences
Récit	99406	84,9%
Information	3209	2,74%
Provençal	73	0,06%
Leçon	3420	2,92%
Exégèse	11071	9,92%

Ce tableau confirme la place particulière du provençal dans ce recueil, à l'état de traces infinitésimales. Ces *exempla* étaient en

général conservés en latin dans des compilations destinées à circuler dans les mains de clercs de toute l'Europe, dont le latin était la langue commune. En revanche, on peut être certain que dans bon nombre de cas les *exempla* étaient prononcés en langue vernaculaire¹² pour les fidèles. Jean Gobi lui-même a peut-être prêché certains de ses *exempla* en provençal devant les fidèles de Saint-Maximin.

Sur ce tableau on peut lire à quel point le canal d'information et la leçon, dont le rôle capital n'est plus à démontrer, occupent une faible place au niveau de l'extension lexicale, car ce sont des formules courtes et relativement stéréotypées. En revanche, l'exégèse fait preuve d'une relative extension lexicale. Mais c'est le récit, avec l'enchaînement de tous ses épisodes qui fournit le plus d'occurrences.

Chaque registre a une fonction et donc un vocabulaire spécifique. Cependant nous pouvons opérer certains regroupements. Le provençal toujours inséré dans le récit, sera comptabilisé avec lui. D'ores et déjà nous voyons déjà s'esquisser une typologie:

- un registre purement fonctionnel: le canal d'information;
- deux registres de la vérité universelle: la leçon et l'exégèse allégorique;
- le noyau narratif, registre des tribulations humaines.

Un registre purement fonctionnel: le canal d'information

Ce registre a une fonction très importante, il est le gage de crédibilité de l'*exemplum* pour le compilateur, ses lecteurs et ses auditeurs. Le canal d'information se présente sous la forme d'une brève mention placée après la leçon en tête de l'*exemplum*. Nous avons vu précédemment que cette brève formule fait rarement défaut dans l'*Echelle du Ciel*: elle manque dans seulement 155 *exempla*, soit 16% des cas.

Ce registre repose sur l'usage de quelques stéréotypes: soit le verbe "on lit" ou "on dit" seul; soit "on lit" complété par le nom d'une œuvre; soit "on rapporte" complété par le nom d'un auteur.

(12) M. Richter, "A quelle époque a-t-on cessé de parler latin en Gaule", AESC, 1983, mars-avril; M. Hébert, "Latin ou occitan: quelles langues écrit-on en Provence à la fin du Moyen Age?", *Provence Historique*, 47 (1997), p. 281-299.

Le noyau fondamental est le plus souvent composé par le verbe *legere*, soit seul, soit accompagné de *in* + le nom d'une œuvre. En effet *legitur* totalise 479 occurrences et les mots désignant des œuvres 416, on peut en conclure que c'est seulement dans 63 cas que l'*exemplum* commence par *legitur* seul. L'autre module de base *refert* + nom d'un auteur est moins fréquent avec 276 occurrences du verbe *refert* et 303 noms d'auteurs. Dans 27 cas c'est un autre verbe qui introduit le nom de l'auteur, tel que *narrat*, *recitat*, *dicit*. Remarquons que tous ces verbes sont au présent, langue de la vérité intemporelle, universelle et absolue. Cette vérité semble dans l'*Echelle du Ciel*, reposer plus volontiers sur les œuvres que sur les auteurs. Pour achever ces caractéristiques du canal d'information, ajoutons que ce registre très stéréotypé est fortement articulé par des mots-outils (1554 occurrences, soit 48% des occurrences), des adverbes (79 occurrences, soit 2,46% des occurrences), des verbes (831 occurrences, soit 26% des occurrences).

Ces verbes sont eux-mêmes peu nombreux:

legitur représente 57,6% des occurrences verbales
refert représente 33,2% de ces occurrences
dicitur représente 3,85% de ces occurrences.

Ces trois verbes de base fournissent donc presque 95% des occurrences verbales.

En fait, ce registre très pauvre en vocabulaire est également très pauvre en catégories; y sont représentés: les œuvres (13%) et les auteurs (9%), les mots-outils (48%), les verbes (26%) et les adverbes (2,5%). Les autres catégories n'y apparaissent que de façon fugitive, à l'occasion d'un développement exceptionnel de cette brève mention dans un but de précision.

On trouve ainsi 1 occurrence d'entité théologique (*Domini*), 3 occurrences d'adjectifs, 8 occurrences de substantifs désignant des êtres animés et 14 occurrences de substantifs désignant des êtres inanimés; soit pour l'ensemble de ce registre: 0,81% des occurrences.

L'exemple le plus frappant de cette extension inhabituelle du canal d'information provient de l'*exemplum* n° 385 (rubrique Croix): "*De même, on lit dans la Passion de saint Quiriace, appelé aussi Judas,*

qui a trouvé la croix du Seigneur, que (...).” Le souci de précision s'appuie à la fois sur le nom du héros en question et sur le fait le plus caractéristique de sa vie, afin de bien situer le personnage et le remettre dans la mémoire des lecteurs et auditeurs.

Une autre cause possible de l'extension de ce registre peut venir de la volonté de Jean Gobi de présenter la genèse de son récit, ainsi dans le n° 286 (rubrique *Habitude*) :

“Ainsi de même, y eut-il une dispute entre plusieurs sages pour déterminer ce qui était d'une plus grande vertu, la nature ou l'habitude; et il fut montré que c'était l'habitude. Là-dessus une fable fut composée”. Ces deux exemples plus colorés ne doivent pas nous faire oublier que dans la majorité des cas, le canal d'information s'exprime dans une langue sèche, répétitive et strictement fonctionnelle. Par ces caractéristiques, elle se rapproche un peu de la leçon qui offre tout de même plus de variété.

Deux registres de la vérité universelle: la leçon et la moralisation

Ces deux registres encadrant la masse narrative susceptible de diverses interprétations, ont pour fonction de contrôler et canaliser cette profusion de significations. Ils remplissent ce rôle grâce aux caractéristiques particulières de leur vocabulaire et à leur fonctionnement original.

Le vocabulaire et le fonctionnement de la leçon

Ce registre fait apparaître certaines caractéristiques d'un discours à prétention universelle. Il évacue tous les détails trop précis: les localisations: seulement 0,08% des mots, les noms de personnages historiques: seulement 0,05% des mots. Les verbes, pivots de cette langue (27% des occurrences), sont tous employés au présent sans exception. Un temps absolument dégagé des contingences et tourné vers l'absolu et l'universel. Deux verbes dominent largement: *devoir* (*debere*), avec 141 occurrences, soit 15,2% des formes verbales et *être* (*esse*), avec 436 occurrences, représente 47% des formes verbales. La

leçon tend donc trois fois plus à définir (verbe être (*esse*) des relations, des qualités (d'où l'importance des adjectifs: 17% des occurrences), qu'à établir des devoirs (liés à des statuts sociaux particuliers et au verbe devoir (*debere*). Cette leçon, le plus souvent courte est faite en général d'une affirmation très nette et claire fondée sur le verbe *esse* qui prend force d'autorité. Gage de cette clarté est la quasi-absence de signe de négation dans les mots-outils de cette langue.

Le fonctionnement même de la leçon contribue à donner une impression de clarté et de précision. Chaque rubrique commence par une leçon très générale suivie de leçons plus particulières qui en découlent "naturellement". Cet enchaînement est nettement marqué par un système de numérotation (d'où l'importance des adverbes notamment numéraux 17% des occurrences) qui prend son origine dans la première leçon très générale, de sorte que les leçons particulières suivantes lui sont rattachées et en reçoivent toute leur autorité.

Prenons par exemple la première rubrique: Abstinence. L'intitulé de la rubrique est immédiatement suivi de la première leçon:

L'abstinence accomplit beaucoup de bienfaits.

Premièrement, elle sanctifie;

Deuxièmement, l'abstinence soigne;

Troisièmement, elle honore Dieu;

et ainsi de suite jusqu'à la 17ème leçon, qui malgré l'éloignement apparaît comme l'une des facettes de la leçon initiale. On peut voir sur cet exemple la brièveté coutumière de la leçon, procédé mnémotechnique, mais également refus de toute casuistique. Dans ce système le mot-clé de la rubrique n'est cité qu'à sa première apparition dans la première leçon, ensuite il est sous-entendu, ce qui pourrait expliquer en partie le très faible pourcentage des entités théologiques (3% des occurrences), rarement mots-clés de rubriques et qui plus est citées seulement à leur première occurrence.

La structure même de la leçon très stéréotypée lui permet d'agir comme un "leitmotiv" lancinant qui rythme et oriente tous les récits de l'*Echelle du Ciel* dans une perspective morale ou doctrinale.

Les articulations majeures de ce registre ne reposent pas sur les mots-outils (12,5%), mais sur les substantifs inanimés (19%), qui

dominant nettement par rapport aux substantifs animés (4%), déséquilibre qui est sans doute à mettre en relation avec une tendance de ce registre à l'abstraction et avec l'orientation générale des rubriques vers les vices, les vertus et les concepts théologiques nécessaires à l'instruction des fidèles.

L'autre pôle de cette vérité universelle, univoque et immuable vient de la moralisation dont nous allons examiner le vocabulaire et le fonctionnement.

Le vocabulaire et le fonctionnement de la moralisation

Pour bien comprendre les particularités de ce registre encore très nouveau au XIV^e siècle, il conviendra de nous interroger à trois niveaux: où apparaît la moralisation dans l'*Echelle du Ciel*, dans quels types de rubriques et dans quels types d'*exempla*? quelles sont les modalités de fonctionnement de ce nouveau registre? quel type de vocabulaire le constitue?

Même si elle ne représente que 9,45% des mots du vocabulaire de l'*Echelle du Ciel*, la moralisation apparaît dans 16% des *exempla* et surtout dans près de la moitié des rubriques: 44%. La moralisation des *exempla* n'est donc pas introduite de façon massive par Jean Gobi, mais d'une manière diffuse qui la rend très présente.

Voyons maintenant dans quels types de rubriques la moralisation apparaît de façon préférentielle.

Si l'on se place du point de vue du nombre de rubriques concernées ce sont les rubriques sur les vices qui sont les plus touchées par la moralisation (19), puis les rubriques théologiques (17), puis les rubriques présentant des statuts sociaux (12) et enfin les rubriques sur les vertus (6). Ce classement est à mettre en relation avec le poids particulièrement important des rubriques consacrées aux vices dans l'*Echelle du Ciel* (34% des rubriques), il suit le classement de notre typologie des rubriques. Un effet de taille a dû jouer à ce niveau-là. Cependant si l'on se place du point de vue du nombre d'*exempla*, ce sont les rubriques théologiques qui sont nettement mises en vedette avec 55 *exempla* (presque le tiers de l'effectif des *exempla* moralisés),

viennent ensuite les autres rubriques dans le même ordre que celui précité. Les rubriques théologiques sont sans nul doute celles que la prédication populaire, appuyée sur les *exempla*, a le plus de mal à "faire passer" dans ces récits. On comprend alors que Jean Gobi ait polarisé ses efforts de moralisation sur des rubriques telles que: Consolation pour un décès, Contemplation, Croix, Gloire de Dieu, Passion du Christ, Parole de Dieu et Pénitence. Les *exempla* moralisés sont également nombreux dans les rubriques morales dénonçant un vice lié à un détournement de la parole (Parole incontrôlée, écoute, tromperie), ou à un intérêt exagéré pour les attraits du monde que l'auteur s'applique à montrer sous un aspect allégorique repoussant. Jean Gobi évoque ainsi l'image frappante d'une belle coquette vue de face et dont la partie postérieure est dévorée par les vers et la pourriture de la mort. C'est ce type de moralisation qui affecte certaines rubriques telles que: Plaisirs, Richesses, Monde, Vains ornements et Vaine gloire. D'autres rubriques morales dénoncent un excès dans les sentiments humains les moins nobles: Adulation, Envie, Ambitions, Avarice et Murmure (au sens de récriminations). Les statuts sociaux représentés dans ces rubriques moralisées sont l'exécuteur testamentaire, le fou, la femme, le fils, les princes, le compagnon, le bailli, le clerc, le confesseur, le médecin et le conseiller. Pour ne prendre qu'un exemple: le médecin est souvent une allégorie du confesseur ou du Christ prenant sur lui les peines du monde malade. Le statut social du médecin intéresse peu Jean Gobi pour lui-même, il l'utilise comme symbole. Enfin, les rubriques consacrées aux vertus renvoient aux vertus cardinales ou leurs qualités associées. Ce sont: l'abstinence l'amitié, la charité, la compassion, la miséricorde, l'obéissance, la patience.

Un autre facteur qui a dû être déterminant dans la moralisation des *exempla* est leur source, il serait sans doute très instructif de voir quels types de sources se laissent plus facilement moraliser. L'enquête est donc loin d'être close et pour ouvrir un autre de ses volets examinons les modalités de fonctionnement de la moralisation dans l'*Echelle du Ciel*.

Un autre facteur qui a dû être déterminant dans la moralisation des *exempla* est leur source, il serait sans doute très instructif de voir quels

types de sources se laissent plus facilement moraliser. L'enquête est donc loin d'être close et pour ouvrir un autre de ses volets examinons les modalités de fonctionnement de la moralisation dans l'*Echelle du Ciel*.

Voyons tout d'abord comment l'on passe du récit à la moralisation, puisque c'est toujours dans cet ordre que se fait le passage. Dans environ un tiers des cas la transition avec ce nouveau registre consiste en la formule: *Loquendo Spiritualiter* (45 occurrences), que je traduis par "Au sens spirituel". Comme nous pouvons le voir sur cet *exemplum* (n° 226, rubrique Compassion):

"De même, on lit dans le traité des Sept Dons du Saint Esprit, que le pape Alexandre dans un sermon raconta que tous les membres d'un corps se révoltèrent contre l'estomac et le cœur, car il leur semblait qu'ils gardaient pour eux tous les aliments. Et pour cette raison ceux-ci se rétractèrent afin de ne pas leur prodiguer de nourriture. Alors les membres commencèrent à s'alanguir. Voyant cela, l'estomac et le cœur les aidèrent en leur donnant les aliments et les membres reçurent d'eux les mêmes bienfaits qu'auparavant.

Au sens spirituel, l'estomac est l'Eglise, le cœur donnant la vie est le Christ, mais les membres sont les riches et les puissants de ce monde. Quand en effet, la compassion est détournée par les fidèles, Dieu retire ses bienfaits; mais quand l'Homme la déploie (sa compassion), Dieu augmente ses bienfaits aussi."

L'expression "au sens spirituel (*loquendo spiritualiter*)" indique clairement le passage à un autre degré de compréhension du récit, qui fait appel à l'esprit et non plus à l'imagination et aux sens. Dans les autres cas (majoritaires), il n'y a pas de transition et le passage se fait de façon abrupte, par une rupture de ton, une ponctuation forte et un changement radical dans le vocabulaire, comme on peut le voir dans l'*exemplum* n° 1 de la rubrique De l'abstinence.

"L'abstinence accomplit beaucoup de bienfaits. Premièrement elle sanctifie. On lit dans la Vie des Pères qu'un ermite fuyant la compagnie des hommes entra dans un ermitage pour mortifier son corps par l'abstinence. Dans cet endroit, privé de toute nourriture, il reçut de Dieu à la porte de sa cellule une source très douce et un palmier, qu'il utilisait pour se nourrir.

L'ermitage est la pénitence, la source est la plénitude de la Grâce, le palmier est la Croix; trois choses qui tiennent le pécheur éloigné des plaisirs du monde.”

Sur cet exemple on peut saisir nettement la rupture de ton, le récit est nettement achevé et l'*exemplum* pourrait s'arrêter là. Le récit avec ses verbes au passé nous décrit divers épisodes échelonnés dans une profondeur temporelle, tandis que brutalement nous passons au présent, temps de l'éternité et de la vérité universelle, qui plus est avec l'apparition insistante du verbe être (ici absent du récit), verbe qui prend alors une acception quasi-philosophique essentialiste. Cet *exemplum* nous indique bien quel est le rapport habituel d'importance entre le récit et l'exégèse allégorique. En règle générale, le récit est beaucoup plus important que l'exégèse, ce qui explique son extension lexicale beaucoup plus vaste; l'exégèse ne reprend donc que quelques éléments précis du récit pour leur affecter une nouvelle signification. Cependant l'*Echelle du Ciel* offre quelques *exempla*, où la moralisation est véritablement disproportionnée par rapport au récit. Dans ces cas le moindre détail est exploité, notamment les données numériques qui se prêtent à des exploitations variées et qui s'enchaînent sur le mode de la symbolique des nombres.

C'est dans la rubrique Passion du Christ que nous avons cinq exemples exceptionnels de cette distorsion de la structure classique de l'*exemplum*, les n° 807, 808, 810, 817 et 830, fondés en partie sur la symbolique des nombres. Dans le n° 810, le récit tient en 19 lignes et la moralisation en 101 lignes!

Ces distorsions ne remettent pas en cause le schéma habituel de l'exégèse allégorique: après un récit présenté au premier degré de la narration, sans aucune allusion allégorique, la moralisation reprend des personnages, des détails particulièrement colorés et les affecte d'une nouvelle signification; elle réinterprète alors les relations que le récit avait tissé entre ces divers éléments. La moralisation porte donc à la fois sur des éléments précis du récit (personnages, objets importants, lieux...) et sur les relations qui les unissent. Cette mise en relation passe par un emploi systématique du verbe être au présent: dans l'exégèse ce verbe a 640 occurrences dont 600 sont au présent.

Dans l'*exemplum* n° 1 on voit nettement fonctionner cette réécriture du récit qui transfère les éléments du récit à un niveau théologique: trois éléments très hétérogènes sont ainsi traités l'ermitage qui devient la pénitence, la source qui devient la plénitude de la grâce et le palmier qui devient la croix.

Cette réécriture instaure un système d'équivalences strictes qui appauvrit et assèche le récit, mais elle fait cependant encore appel à l'imagination dans la mesure où toutes les qualités sensorielles et visuelles des éléments choisis dans le récit donnent toute leur valeur à ces transpositions, sans que celles-ci soient rappelées. La source par exemple est une image claire pour tout fidèle, symbole de jaillissement, d'abondance, de clarté et d'apaisement. Ce sont toutes ces qualités-là qui se trouvent mobilisées et cristallisées dans la comparaison avec la grâce divine. Ainsi, les termes choisis pour cette réécriture allégorique du récit sont-ils des termes riches de connotations variées.

Les animaux par exemple sont choisis en fonction de leur caractère symbolique. Le lion apparaît 6 fois dans des *exempla* moralisés pour symboliser: le Christ (n° 810), le pécheur (n° 149), le prince (n° 227), les péchés (n° 177), l'Homme (n° 818, 819).

On voit sur cet exemple qu'un même terme ne reçoit pas une signification figée une fois pour toutes (ce qui réduirait à néant l'impact du récit), mais que celle-ci varie selon les rubriques et les récits moralisés. L'image du lion parmi le bestiaire symbolique semble très prisée par Jean Gobi, alors que le porc n'apparaît qu'une fois dans une moralisation pour symboliser le pécheur absorbé par les jouissances terrestres¹³.

D'autre part, l'étude des noms de lieux dans l'exégèse est très révélatrice de la dimension eschatologique qu'introduit cette moralisation. On trouve seulement deux noms de lieux "terrestres": l'Egypte (précision pour identifier un personnage) et Rome, ville riche de connotations, qui est comparée à une abbaye (*exemplum* n° 565).

(13) Voir parmi d'autres J. Berlioz et M. A. Polo de Beaulieu (s.d.), *L'animal exemplaire au Moyen Age*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, sous presse.

Les autres noms désignent l'au-delà, référence courante pour un prédicateur du XIV^{ème} siècle; les trois lieux de l'au-delà désignés sont dans l'ordre de fréquence l'enfer (13 occurrences), le paradis: (4), le purgatoire (3). Ils servent de référence à des lieux terrestres ainsi transposés.

Mais la transposition la plus fréquente s'opère d'un être terrestre (être humain ou animal) à une entité générale (l'Homme, le Pécheur) ou à une entité théologique, ou bien d'un objet à une notion théologique (la source et la grâce divine par exemple).

Cette structure a des répercussions évidentes sur le vocabulaire spécifique de ce registre.

Nos calculs indiquent déjà ses caractéristiques propres: il est fortement structuré par une armature importante de mots-outils (31,16% des mots) et de verbes (22,15% des mots, dont le quart est composé des occurrences de *esse*). Ces mots-outils intègrent beaucoup de termes de liaison à valeur causale, destinés à soutenir la démonstration, des termes tels que: donc (*ergo*), c'est-à-dire (*id-est*), ainsi (*ita*), à cause de (*propter*) et parce que (*quia*). Les explications ainsi engagées sont en règle générale développées au présent.

Les adverbes ne représentent que 3% des mots de la moralisation; nous avons déjà pu observer la valeur du plus fréquent d'entre eux: *spiritualiter* (14% des occurrences adverbiales). Deux adverbes contribuent avec leur fréquence moyenne à donner une impression de vérité éternelle aux assertions de la moralisation: toujours (*semper*, 4 occurrences), jamais (*nunquam*, 8 occurrences).

Le poids relatif des autres catégories du vocabulaire de l'exégèse indiquent dans l'ordre décroissant:

- les substantifs inanimés (le quart des occurrences)
- les adjectifs (8,7%)
- les substantifs animés (7,3%)
- les entités théologiques (2,5%).

Ces chiffres confirment que la structure la plus fréquente dans l'exégèse met en relation un objet et un concept théologique ou un adjectif et une qualité théologique. Alors que la relation être animé /

entité théologique est finalement beaucoup plus rare, peut-être afin d'éviter des confusions dans l'esprit des fidèles.

Il reste que le pôle de référence de ce système demeure le récit, dont nous allons maintenant étudier le fonctionnement et le vocabulaire.

Le récit, langue des tribulations humaines

La logique du récit

Le noyau narratif de l'*exemplum* a une structure qui obéit à la "logique du récit"¹⁴ mise au service de la stratégie de persuasion du prédicateur. On trouve dans l'*Echelle du Ciel* les deux types d'*exempla* présentés par Claude Bremond: la synecdoque et la comparaison.

Dans le premier cas, l'*exemplum* illustre une règle générale par une de ses manifestations particulières qui est toujours un fait vraisemblable, dont le héros a un statut assimilable à celui du destinataire. Ce type d'*exemplum* est fondé sur l'induction, celui de la matrone d'Ephèse en est une bonne illustration¹⁵. Ici l'inconstance de la femme est dénoncée à travers ce récit qui présente des caractères de vraisemblance et joue sur des effets de réel.

L'autre forme de l'*exemplum* peut être la comparaison: l'*exemplum* illustre alors une règle générale par recours à une analogie. Il y a donc une transposition de l'anecdote par une série d'assimilations, à ne pas confondre avec la moralisation. Dans ces *exempla* métaphoriques le fait n'est pas toujours vraisemblable, puisqu'on y trouve des fables animalières, des paraboles et des allégories.

Mais quels que soient les types d'*exempla* envisagés, la dynamique de la narration repose sur les mêmes ressorts mis en valeur par Vl.

(14) Cl. Bremond, *La logique du récit*, Paris, 1973. Notre paragraphe s'inspire de cet ouvrage ainsi que de la contribution de Cl. Bremond au recueil *l'Exemplum* dans la Typologie des sources du Moyen-Age Occidental, pp. 113-143.

(15) Récit du 6e sage dans le *Roman des Sept Sages de Rome*, voir notre traduction, dans M.A. Polo de Beaulieu, *Education, prédication et cultures au XIVe siècle. Essais autour de l'Echelle du Ciel de Jean Gobi le Jeune*, Lyon, PUL, 1998.

Propp, puis Cl. Brémond¹⁶. Le premier ressort est la fonction qui représente "l'action d'un personnage définie du point de vue de sa signification dans le déroulement de l'intrigue".

Le second ressort à prendre en compte est la séquence narrative fondée sur une série élémentaire de trois séquences: virtualité de l'acte, passage à l'acte et achèvement de l'acte.

Dans les *exempla* la narration présente cependant un agencement particulier: une séquence exemplaire et une séquence herméneutique¹⁷. La séquence exemplaire s'ouvre sur des circonstances introductrices, suivie de la mise à l'épreuve, le mérite et la récompense ou le démérite et le châtement.

La séquence herméneutique fonctionne sur le schéma suivant: un point obscur - une enquête - la solution - la reconstruction *a posteriori* de la séquence exemplaire. Cette séquence est souvent l'occasion d'une incursion dans l'au-delà. La solution ou révélation est alors apportée par un témoin surnaturel à un personnage, religieux le plus souvent. Il sera intéressant d'examiner si dans l'*Echelle du Ciel* ce personnage est réellement dans la majeure partie des cas un religieux. Cette question pose tout le problème de la typologie des "héros" des *exempla* d'après leur fonction dans le récit (au sens défini plus haut), leur sexe, leur âge et leur statut social.

Nous avons donc pu constater que le récit de l'*exemplum* est formé d'un enchaînement de situations et de fonctions dans lequel les choix du héros ont une place centrale. Cet enchaînement met en valeur des motifs narratifs que l'on peut suivre d'un recueil d'*exempla* à l'autre¹⁸, mais aussi à l'intérieur de l'*Echelle du Ciel* d'une rubrique à l'autre.

Ce fonctionnement du récit dans l'*exemplum* détermine directement l'agencement et la composition de son vocabulaire.

(16) Vl. Propp, *La morphologie du conte*, Paris, Seuil, 1970 et Cl. Bremond, *La logique du récit*, Paris, 1973.

(17) Cl. Bremond, *La logique du récit*, op. cit., p. 131 et sq.

(18) 21. Grâce à l'index de F.C. Tubach, *Index exemplorum. A handbook of medieval religious tales*. Folklore Fellows Communications n° 204, Helsinki, 1969, rééd. 1981.

Le vocabulaire du récit

Ce vocabulaire est remarquable par son étendue: 99 406 mots, soit 84,93% des mots de l'*Echelle du Ciel*. Le récit s'impose dans la structure de l'*exemplum* et dans son vocabulaire comme son noyau irréductible.

Ce vocabulaire est fortement charpenté par des mots-outils (38,34% des occurrences) et par les verbes (24,25% des occurrences).

Les substantifs inanimés (16%) y sont deux fois plus nombreux que les substantifs animés (8%). Les adjectifs et les adverbes fournissent des pourcentages assez faibles d'occurrences: 7% pour les premiers et 4% pour les seconds. Il est vrai que la confrontation des *exempla* dans leur source et dans l'*Echelle du Ciel* nous a souvent prouvé une certaine sécheresse de Jean Gobi, qui élague souvent des détails pour ne garder que le canevas du récit (fortement articulé par les verbes (24%) et les mots-outils (38%)), sur lequel les futurs prédicateurs pourront broder tout à leur aise. Cette tendance explique certainement ces faibles valeurs pour les adjectifs (7%) et les adverbes (4%) et les valeurs encore plus basses pour les noms de personnages historiques (0,33%) et des noms de lieux (0,29%).

Cependant le récit par rapport aux autres registres de l'*exemplum* donne une impression de grande diversité par l'étendue de son vocabulaire et la variété des épisodes qu'il enchaîne. Au-delà des structures signalées plus haut et dont les différentes parties sont associées de façon très variée, on ne peut pas construire de stéréotype du récit comme on l'a fait pour la leçon ou le canal d'information.

Par rapport au style répétitif de la moralisation élaborant ses systèmes d'équivalences, le style du récit paraît beaucoup plus vivant et imagé. Les deux moteurs de cette activation du récit sont l'établissement de différentes couches temporelles (variations du temps des verbes) et l'importance des dialogues. Un index particulier serait intéressant à constituer pour décrire précisément le poids de ces dialogues très vivants dans les récits. C'est dans ce registre particulier que l'on trouve les quelques phrases citées directement en provençal. Ces dialogues qui contribuent à faire avancer l'action, s'établissent

entre deux personnes laïques ou religieuses, mais également souvent entre une personne et un être surnaturel: revenant ou entité théologique (1,5% des occurrences).

Le récit reste donc la pièce maîtresse du dispositif didactique mis en place par le prédicateur dans ses *exempla*.

* * *

L'indexation automatique du texte de l'*Echelle du Ciel* et la méthode statistique adoptée nous ont permis d'évaluer précisément la validité de la définition de l'*exemplum*, fondée sur la brièveté et la distinction de quatre registres: le canal d'information, la leçon (théologique ou morale), le récit et l'exégèse allégorique. Dans l'*Echelle du Ciel*, l'*exemplum* est enchâssé dans un réseau étroit de significations dictées par l'intitulé de la rubrique, le contenu de la leçon introductrice, la séquence herméneutique du récit et les équivalences de l'exégèse allégorique. Cet *exemplum* devient un instrument de prédication, prêt à être utilisé, livré avec "mode d'emploi".

Au niveau de la réception par les fidèles, chaque registre de l'*exemplum* a un rôle spécifique. La mention du canal d'information ou de la source authentifie l'*exemplum*, elle est en outre destinée à impressionner un auditoire le plus souvent inculte, et à placer le prédicateur en position de force: il est celui qui détient le Savoir par excellence, celui qui concerne le salut de chacun. La leçon, extrêmement répétitive, place le prédicateur en position de maître enseignant ce savoir. Cette leçon simple et stéréotypée agit comme un "leitmotiv" avec diverses techniques mnémotechniques pour assurer son imprégnation dans l'esprit des fidèles. Le récit, lui, fait appel à l'imagination visionnaire des fidèles, à leurs sentiments et à leurs sens. Il n'hésite pas à faire aussi appel à leur humour¹⁹. Il tend souvent aux fidèles un miroir où ceux-ci peuvent se reconnaître à travers le prisme

(19) J. Berlioz, *Le rire du prédicateur*, d'après F. Lecoy de la Marche, *L'esprit de nos aïeux*, Turnhout, Brepols, 1996.

des valeurs implicitement transmises par les *exempla* et déjà juger de leurs actions. Mais c'est surtout l'exégèse qui fait appel au jugement et à l'esprit des fidèles. Elle repose sur un raisonnement par analogie, dont la validité tient à l'autorité du prédicateur et aux divers procédés stylistiques que nous avons pu mettre en lumière.

En revanche, l'étude de l'*Echelle du Ciel* montre que la notion de forme brève appliquée aux *exempla* est pour le moins problématique. Si les *exempla* brefs sont nombreux dans ce recueil et dans tous les autres, il est nécessaire de garder à l'esprit qu'ils sont destinés à être racontés sous une forme beaucoup plus longue et dans une autre langue moins concise que le latin des religieux. L'examen de recueils postérieurs ne fait que nous renforcer dans cette conviction. De plus, dans certaines compilations comme les *Gesta Romanorum* (1342 et après) la moralisation s'allonge démesurément et les récits ont une taille en conséquence. Cette évolution d'un récit court univoque des premiers recueils vers des récits longs complexes nécessitant une moralisation sophistiquée, doit être mise en relation avec l'évolution de l'usage même de ces recueils: commode et modestes instruments de travail de prédicateurs itinérants, ils sont parfois devenus de magnifiques ouvrages enluminés²⁰ destinés à soutenir la piété individuelle des laïcs lettrés.

(20) Voir G. Blangez, (ed.), *Le Ci nous dit*, SATF, 2 vol., 1979, 1986, le manuscrit du musée Condé à Chantilly propose environ 800 vignettes pour illustrer les anecdotes exemplaires de ce recueil en ancien français du début du XIV^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

- Aarne A. et Thompson Stith, *The types of the folktale*, Helsinki, 1961.
- Berlioz J., "Résumé et amplification: une fausse question? Le premier témoignage du fabliau *du prêtre qui fu mis au lardier* chez Etienne de Bourbon († 1261)", *Prisma*, 13 (1997);
Le rire du prédicateur, d'après F. Lecoy de la Marche,
L'esprit de nos aïeux, Turnhout, Brepols, 1996.
- Berlioz J., Bremond Cl., Velay-Vallantin C. (s.d.), *Formes médiévales du conte merveilleux*, Paris, Stock/Moyen Age, 1989.
- Bremond Cl., Le Goff J., Schmitt J.-Cl., *L'exemplum*, Typologie des Sources du Moyen Age Occidental, fasc. 40, Turnhout, Brepols, 1982.
- Bremond Cl., *La logique du récit*, Paris, 1973.
- Gobi Jean, *l'Echelle du Ciel*, Paris, éd. du CNRS, 1991.
- Hébert M., "Latin ou occitan: quelles langues écrit-on en Provence à la fin du Moyen Age?", *Provence Historique*, 47 (1997).
- Lebart L. et Salem A., *Statistique textuelle*, Paris, Dunod, 1994.
- Maillard J., *Le Roman du Conte d'Anjou*, éd. Fr. Mora-Lebrun, Paris, Folio-Classiques, 1998.
- Muller Ch., *Initiation aux méthodes de la statistique linguistique*, Paris, Larousse, 1973.
Principes et méthodes de la statistique lexicale, Paris, Hachette Université, 1977.
Langue française et linguistique quantitative, Genève, éd. Slatkine, 1979.
- Polo de Beaulieu M.A. et Berlioz J., *Les exempla médiévaux: Nouvelles perspectives*, Paris, Champion.
- Polo de Beaulieu M.A., *Education, prédication et cultures au XIVe siècle. Essais autour de l'Echelle du Ciel de Jean Gobi le Jeune*, Lyon, PUL, 1998.

- Vl. Propp, *La morphologie du conte*, Paris, Seuil, 1970.
- Richter M., "A quelle époque a-t-on cessé de parler latin en Gaule", AESC, 1983, mars-avril.
- Tubach F.C., *Index exemplorum. A handbook of medieval religious tales*. Folklore Fellows Communications n° 204, Helsinki, 1969, rééd. 1981.